MAIRIE DE PARIS

Direction Générale des Services

P.V. N°06 XV 2017

CONSEIL DU 15ème ARRONDISSEMENT

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

-Transcription des débats-

Sont présents :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, José BAGHDAD, Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE, Anne-Charlotte BUFFETEAU, Sylvie CEYRAC, Pierre CHARON, Daniel-Georges COURTOIS, François-David CRAVENNE, Claude DARGENT, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Elisabeth de FRESQUET, Jean-Raymond DELMAS, Françoise DOROCQ, Marie-Caroline DOUCERÉ, Caroline DUC, Marc ESCLAPEZ, Agnès EVREN, Maud GATEL, Gérard GAYET, Valérie GIOVANNUCCI, Shervin JANANI, Ariane LAVERDANT, Isabelle LESENS, Audrey LEVAVASSEUR, Jérôme LORIAU, Jean-François LOZIN, Youma-Aïcha MAIRÉ, Françoise MALASSIS, Hubert MARTINEZ, Jean-Baptiste MENGUY, Fabrice ORLANDI, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Olivier RIGAUD, Alphée ROCHE-NOËL, Chantal ROLGEN, Isabelle ROY, Nicole SCHNEIDER, Florian SITBON, Anne TACHENE, Marie TOUBIANA, Anne-Claire TYSSANDIER, Bertrand VASNIER et Yann WEHRLING.

Sont absents et excusés :

Mesdames et Messieurs : Anne HIDALGO donne pouvoir à Claude DARGENT, Louise-Agathe CHARPENTIER donne pouvoir à Laurent RACAPÉ, Louisa FERHAT donne pouvoir à Hubert MARTINEZ, Jean-Manuel HUE donne pouvoir à Françoise MALASSIS, Jean-François LAMOUR donne pouvoir à Alphée ROCHE-NOËL, Franck LEFEVRE donne à pouvoir Jean-Raymond DELMAS, Laurence PATRICE donne pouvoir à Bertrand VASNIER, Dominique VERSINI donne pouvoir à José BAGHDAD.

1. **Désignation des secrétaires de séance**

Monsieur le Maire : Nous allons commencer notre séance avec comme secrétaires de séance Monsieur Shervin JANANI et Monsieur VASNIER. Nous avons un certain nombre de pouvoirs. Jean-François LAMOUR, comme Anne HIDALGO ne peuvent être présents puisque, comme ça ne vous a pas échappé, ils sont en ce moment à Lima pour défendre la candidature de la France et de Paris aux Jeux Olympiques. Nous les excusons évidemment bien volontiers.

2. **Adoption du procès-verbal du Conseil d'arrondissement du 22 juin 2017**

Monsieur le Maire : Y a-t-il des observations ? Il n'y a pas d'opposition, il est adopté.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire : Dans un premier temps, après les ravages causés par l'ouragan Irma, je souhaite au nom de l'ensemble de notre Conseil exprimer notre compassion, notre soutien aux habitants de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, exprimer aussi des condoléances aux familles des victimes et des souhaits de rétablissement pour les blessés et de réparations pour les sinistrés. Il est dans le rôle des collectivités d'organiser comme elles le peuvent, avec leurs moyens, la solidarité dans les épreuves que traversent les populations. Aussi, la mairie du XVe a demandé à la Protection civile (que je tiens à remercier par la même occasion) de mettre en place une collecte de dons en faveur des populations sinistrées. Je vous informe donc qu'une urne est installée depuis ce week-end dans le hall de la mairie pour recevoir les contributions. La collecte a été lancée durant le Forum des sports par le footballeur du PSG Hatem BEN ARFA. Aujourd'hui, première journée véritable de collecte, nous avons recueilli mille euros qui iront à la Protection civile afin de contribuer à affréter un avion pour transporter des produits de première nécessité et des matériels dans ces îles des Antilles. C'est une communication que je voulais vous faire en notre nom à tous et au nom de tous les groupes de notre Conseil.

Vous avez vu qu'il y avait un peu d'agitation autour de moi. Il faut que chacun puisse s'exprimer, exister et se faire remarquer. C'est la raison pour laquelle je voudrais vous présenter très rapidement (parce que notre ordre du jour est quand même assez chargé) les deux robots humanoïdes dont la mairie du XVe vient de se doter,

faisant le pari (nous sommes d'ailleurs l'une des toutes premières collectivités locales en Europe et peut-être au monde) de se doter de robots au service des habitants. Au-delà de quelques-unes de leurs fonctionnalités, qui vous seront présentées très brièvement dans quelques instants, il faut savoir que ces deux robots sont vraiment des produits du terroir, si je peux dire, des produits de l'intelligence du XVe (et Dieu sait si elle est grande). Ce sont des produits *made in XVe* (vous l'ignorez sans doute, c'est pourquoi je le précise) puisque ces robots ont été créés par la société Aldebaran, implantée rue du Colonel-Pierre-Avia depuis une quinzaine d'année. C'est une société qui, bien que rachetée depuis 2012 par le groupe japonais SoftBank, est toujours implantée dans le XVe, faisant de notre arrondissement un centre très important de la robotique mondiale, avec près de trois cents ingénieurs français de très haut niveau qui travaillent rue du Colonel-Pierre-Avia sur l'évolution de ces deux robots fabriqués à dix mille exemplaires dans le monde, puisqu'ils servent essentiellement au Japon et dans d'autres pays d'Asie, et qui commencent tout juste à arriver en Occident. Evidemment, à partir du moment où nous sommes la mairie d'implantation de cette société de haute technologie, il était naturel que nous contribuions à la promotion de ce produit en en acquérant deux pour la mairie du XVe (ils sont facétieux, je le sais bien, ils ne vont pas rester pendant tout le Conseil, sinon ça va vous dissiper, je le sens). Au-delà de la fierté légitime qui est la nôtre pour le succès commercial de notre société du XVe, je voudrais surtout insister sur (ça n'apparaît peut-être pas comme ça, parce qu'ils rigolent mais ils sont très sérieux dans la vie quotidienne) la prouesse technologique extraordinaire que constituent ces deux robots, qui sont des concentrés de très haute technologie (d'ailleurs ils le montrent et ils agissent tout seul, ils vont bientôt être à ma place, il faut que je me méfie). Pepper, qui est le grand devant moi, est ainsi doté (ça n'a l'air de rien mais c'est considérable) de quatre micros directionnels, trois caméras 3D, deux émetteurs-récepteurs à ultrasons, six capteurs laser, trois détecteurs d'obstacles, une vingtaine de micro-moteurs qui dirigent ses mouvements et des capteurs tactiles dans ses doigts. Il est également doté de roues et d'un moteur qui lui permettront, dans quelques mois (là, c'est encore en phase expérimentale) de se mouvoir de manière autonome dans la mairie. Si vous le croisez, ne soyez pas étonnés, c'est qu'il a une course à faire. Ne l'embêtez pas surtout, il n'a pas de temps à perdre non plus. Son système de reconnaissance vocale est déjà actif et son système de reconnaissance faciale le sera au début de l'année prochaine. La prouesse technologique et le succès

commercial du *made in XVe* n'auraient évidemment pas suffit à nous inciter à acquérir ces deux humanoïdes. Si nous l'avons fait, c'est aussi parce que les champs d'application de ces robots sont immenses, même si on en est au début de ces applications. Il appartient aux acteurs publics locaux aussi d'ouvrir la voie, en tout cas d'encourager les opérateurs, en accueillant progressivement tout en expliquant (parce que c'est quand même un choc culturel) l'introduction de ces hautes technologies dans la société d'aujourd'hui et de l'accompagner en imaginant collectivement les usages de demain. Les seules limites qui sont les leurs sont notre imagination qui peut créer autant d'applications que souhaité. Pepper est destiné principalement à recevoir les visiteurs, à les orienter, à les informer sur l'activité municipale. Dans une mairie qui reçoit près de mille cinq cents usagers par jour, il pourra décharger les personnels de l'accueil d'un certain nombre de tâches répétitives ou fastidieuses, et surtout donner des informations sur les activités municipales. Il pourrait aussi (nous y réfléchissons) être déployé à la médiathèque Yourcenar et dans les bibliothèques. NAO (son petit frère, si je peux dire) est quant à lui destiné à un usage plus éducatif et d'accompagnement social. Il sera ainsi utilisé dans les prochaines semaines dans une demi-douzaine d'écoles élémentaires, dans des classes de CM2 qui se sont portées volontaires, avant une extension aux collèges et aux lycées qui le souhaiteront et peut-être (comme c'est le cas au Japon) dans les Ehpad et les hôpitaux pour rendre un certain nombre de services. Les ingénieurs de la rue du Colonel-Avia travaillent sur un troisième humanoïde qui devrait être un mix de Pepper et NAO et qui sera disponible l'an prochain.

Je voudrais ajouter à cela, avant qu'on fasse une petite démonstration très rapide, que le jeudi 14 septembre, nous organisons notre première soirée dédiée à l'impression 3D. Seront disponibles en accès libre dès 18 heures pour le public quatre imprimantes professionnelles et un scanner que les visiteurs pourront utiliser librement dans le hall de la mairie. Des encadrants pourront également initier des participants à l'impression 3D et à ses multiples usages. Tous ceux qui sont déjà des pratiquants de l'impression 3D pourront utiliser librement ces imprimantes.

Voilà ce que je voulais vous dire pour vous présenter nos nouveaux amis. J'espère que ça va marcher, en général ça ne marche jamais quand on fait la présentation. Ils ont déjà été utilisés dans le hall vendredi. Nous allons maintenant faire une

courte présentation de Pepper et NAO, qui n'est pas vraiment représentative de leurs capacités réelles mais qui vous donnera un aperçu.

Démonstration de Pepper et NAO.

Monsieur le Maire : NAO sera dans les écoles dans une quinzaine de jours pour faire par exemple la répétition de cours d'anglais, ce genre de choses, ce qui permet de libérer l'enseignant qui peut se consacrer à d'autres groupes d'élèves et autres. N'hésitez pas à vous entretenir avec Pepper dans le hall, quand vous aurez des disponibilités.

Après les robots, les humains. Je vais vous donner une information sur les arrêtés municipaux que j'ai signés vendredi et qui modifient quelques délégations d'élus. L'arrêté a été publié vendredi, je vous en donne l'information, même si vous l'avez déjà eue. Jean-François LAMOUR est délégué auprès du Maire du XVe aux finances et à l'action locale ; Daniel-Georges COURTOIS est délégué auprès du Maire du XVe à l'économie numérique et à la métropole du Grand Paris ; Jean-Baptiste MENGUY est délégué auprès du Maire du XVe à l'éducation, l'enseignement supérieur, aux familles, à la Caisse des écoles, à l'alimentation durable (nous avons rajouté l'enseignement supérieur à ses délégations puisque nous sommes devenus depuis cette rentrée scolaire le troisième arrondissement en nombre d'étudiants à Paris).

3. **Communication sur le renouvellement de la composition de la commission logement**

Monsieur le Maire : Nous allons passer maintenant à une communication sur la composition de la commission logement et la parole est à Sylvie CEYRAC.

Madame CEYRAC : La commission logement de la mairie du XVe est composée d'élus de la majorité et de l'opposition, des représentants des services sociaux de l'arrondissement (le Centre d'action sociale de la ville et le Service social polyvalent), et de quatre associations, dont trois sont renouvelables à mi-mandat. Je propose donc trois nouvelles associations : les Papillons Blancs, qui appartient au domaine du handicap ; Familles de France, pour représenter des familles ; Alpha15, association d'alphabétisation et de soutien scolaire contre la précarité. Elles siégeront à partir de la prochaine commission logement pour les trois ans à venir. Elles remplaceront les associations de la Croix Rouge, d'Accueil 15 et de l'Arche qui

ont siégé les trois premières années. Par ailleurs, le bilan annuel de la commission logement sera présenté lors d'un prochain conseil d'arrondissement, dès que nous aurons reçu la répartition des logements à la fois de la DLH et de la Préfecture de Paris, que nous n'avons toujours pas.

Monsieur le Maire : Merci. Pas d'intervention ?

Nous allons passer à la communication sur la rentrée scolaire. Dans une discussion commune, nous joindrons un certain nombre de délibérations aussi bien du conseil municipal que du conseil départemental.

4. **Communication sur la rentrée scolaire 2017-2018 dans le XVe arrondissement**

5. **2017 DASCO 74 - Lycées municipaux - Subventions (67 044 euros) pour le soutien aux projets éducatifs.**

Monsieur le Maire : Elle concerne une subvention au lycée Corbon de 5 739 euros.

6. **2017 DASCO 101 - Caisses des Écoles (15e) -Subvention (175 330 euros) et avenant à la convention pour l'amélioration de la qualité du service de restauration scolaire**

7. **2017 DASCO 125 - Lycées municipaux - Dotations complémentaires de fonctionnement (56 472 euros) et subventions d'équipement (84 894 euros)**

Monsieur le Maire : Avec une subvention concernant le XVe de 5 561 euros au lycée Corbon.

8. **2017 DASCO 127 - Lycées municipaux - Dotations de fonctionnement 2018 (1 000 183 euros)**

Monsieur le Maire : Elle concerne également le lycée Corbon pour une somme de 36 350 euros.

9. **2017 DASCO 44-G - Divers Collèges publics-Contribution du Département aux services de restauration et d'internat pour 2018**

Monsieur le Maire : Elle concerne les collèges Guillaume-Apollinaire avec une subvention de 0,94 euro par repas ; André-Citroën pour 0,92 euro par repas ; Claude-Debussy pour 0,90 euro par repas ; et De Staël pour 2,29 euros par repas.

10. **2017 DASCO 53-G - Collèges publics-Dotations complémentaires de fonctionnement (276 410 €), subventions d'équipement (593 123 € dont 232 553 € au titre des budgets participatifs) et subventions pour travaux (128 497 €)**

Monsieur le Maire : Elle concerne en dotation complémentaire de fonctionnement de service général le collège Duhamel pour 38 000 euros ; et en dotation complémentaire de fonctionnement affectée au transport vers les installations sportives pour le collège Duhamel de 13 000 euros.

11. **2017 DASCO 58-G - Collèges non imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2018 (11 692 168 euros)**

Monsieur le Maire : En ce qui concerne le XVe, il s'agit du collège Modigliani pour 145 746 euros ; le collège André-Citroën pour 202 667 euros ; le collège Claude-Debussy pour 105 295 euros ; Georges-Duhamel pour 127 391 euros ; Guillaume-Apollinaire pour 183 724 euros ; De Staël pour 149 058 euros.

12. **2017 DASCO 59-G Collèges imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2018 (2 602 108 euros)**

Monsieur le Maire : Il s'agit du lycée Buffon pour 117 797 euros et le lycée Camille-Sée pour 140 800 euros.

Voilà la discussion commune concernant ces divers projets de délibération, avec la communication sur la rentrée scolaire. Pour vous présenter la rentrée scolaire, deux interventions, avec Chantal ROLGEN et Jean-Baptiste MENGUY. La parole est à Chantal ROLGEN.

Madame ROLGEN : Comme d'habitude, ce premier conseil d'arrondissement de septembre est l'occasion de faire un point sur la rentrée scolaire dans le XVe. Les cinquante-huit écoles publiques que compte l'arrondissement (vingt-neuf maternelles, vingt-cinq élémentaires, trois polyvalentes et le centre hospitalier Necker) ont vu l'arrivée de quatre nouveaux directeurs, dont deux exerçaient déjà dans le XVe. Les arrivées sont à Mademoiselle maternelle, Sextius-Michel, Saïda élémentaire, Procession où malheureusement, une nouvelle fois, ce sera une directrice nommée pour un an en intérim, la titulaire du poste ne pouvant rejoindre son affectation cette année. Le nombre des écoles privées s'accroît, suite à l'ouverture de l'école Caravelle-Montessori rue Saint-Amand et de Lily School,

établissement maternel bi, voire trilingue, rue Paul-Barruel. L'ouverture de ces écoles à petites structures (environ quinze à trente élèves par établissement) est un phénomène nouveau, correspondant au désir de certains parents de privilégier une autre forme d'enseignement. En ce qui concerne les autres établissements privés du XVe, ils ont des effectifs de plus en plus chargés et, pour répondre à la demande de nombreuses familles, ont besoin de locaux nouveaux. Beaucoup de ces établissements envisagent ou ont déjà fait de lourds travaux pour accroître leur capacité d'accueil. En ce qui concerne les écoles publiques, les mesures de carte scolaire ont entraîné la fermeture de trois classes (élémentaire Saint-Charles, maternelles Fédération et Théodore-Deck) et l'ouverture de cinq classes (polyvalente Dombasle, élémentaires Saïda et Cherbourg, maternelles Jongking et Saïda). Les élèves sont répartis sur 288 classes élémentaires et 190 classes maternelles. Les moyennes d'élèves par classe, en baisse sur l'arrondissement, varient beaucoup d'une école à l'autre. Nous avons un secteur très chargé sur Brancion, Saïda, Olivier-de-Serres, Cherbourg, Morillons, Dombasle dû à la livraison de nombreux logements sur l'ancien bâtiment des Ponts et Chaussées et sur le nouveau village Saint-Michel, alors qu'on constate des baisses impressionnantes sur certains secteurs. Les ULIS (Unités localisées pour inclusion scolaire) accueillant les enfants porteurs de handicap sont chargées, tout comme les UPE2A (Unités pédagogiques pour enfants allophones). Pour ces classes ULIS et pour toutes les classes accueillant des enfants porteurs de handicap, nous serons particulièrement vigilants sur la nomination des AVS et nous veillerons à ce que les promesses du ministre de l'Education Nationale de ne laisser aucun enfant sans AVS lorsqu'il y a une notification de la MDPH (Maison du handicap) soient respectées. Même si nous sommes satisfaits de cette rentrée sur le plan de la carte scolaire et des nominations d'enseignants (ceci nous est confirmé lors de nos visites de rentrée quasi quotidiennes, avec Monsieur le Maire, dans les écoles), nous savons que nous devons être particulièrement vigilants sur des situations préoccupantes qui ont touché plusieurs écoles l'année dernière, en particulier les phénomènes de violences scolaires. En effet, plusieurs enseignants ont été victimes d'agression sur le temps scolaire par leurs propres élèves dans leur école et il est impératif que ces problèmes soient pris en compte par l'ensemble des intervenants et en particulier par les équipes médicosociales des écoles et les RASED (Réseaux d'aide spécialisés aux élèves en difficultés). Une nouvelle fois, nous réitérons nos demandes de stabilité des assistantes sociales sur leur poste.

Cette année encore, il y a plusieurs changements sur les écoles. Bien évidemment, nous reconnaissons au personnel le droit de changer de poste, mais ces changements répétés ne sont-ils pas la conséquence de conditions de travail de plus en plus difficiles ? Augmentation du nombre d'écoles sous leur responsabilité, parfois sur plusieurs arrondissements (VIIe, XVe, XVIe), en même temps qu'un nombre d'élèves et de familles de plus en plus en difficultés. En ce qui concerne le périscolaire, selon la CASPE, la rentrée s'est passée sans souci majeur. Cependant, il y a de gros soucis d'effectifs d'encadrement sur le temps de la restauration scolaire puisque, selon les derniers chiffres de ce matin, il manque environ trois animateurs lorsqu'il y a des équipes de dix. C'est inquiétant car la CASPE, qui fait beaucoup d'efforts, doit recruter en urgence et une nouvelle fois se poseront des problèmes de formation, voire de compétences. Du côté des agents de service se posent également des problèmes de remplacement d'absence de dernière minute et actuellement, déjà au mois de septembre, le volant de remplacements n'absorbe pas toutes ces absences. Que sera ce problème de remplacements cet hiver ? Les écoles sont, sur le temps périscolaire, sous la responsabilité d'un REV (Responsable éducatif ville) titulaire du poste ou en intérim, ou d'un DPA (Dispositif point d'accueil). Je ne détaillerai pas une nouvelle fois les dysfonctionnements dans certaines écoles en termes de sécurité, de compétences ou de comportement d'animateurs ou de qualité des ateliers. Ces problèmes sont connus et sont pourtant loin d'être résolus, puisque lors du dernier comité de suivi des temps d'activités périscolaires, qui a réuni les différents acteurs concernés, le bilan a été extrêmement alarmant, certains intervenants demandant même la suppression des TAP (Temps d'activités périscolaires) en maternelles. La situation relatée fut telle que la Directrice de la DASCO, Virginie DARPHEUILLE, est venue échanger avec Monsieur le Maire sur cet état des lieux. Il ne me semble pas que cette année, la Ville de Paris pourra faire l'économie d'une réflexion sur les rythmes scolaires. En effet, déjà quasiment un tiers des villes sont repassées à la semaine de quatre jours. Dans la presse spécialisée ou lors de visites dans les écoles, cette question est récurrente : va-t-on revenir à la semaine de quatre jours ? La réforme des rythmes scolaires avait été mise en place pour lutter contre l'échec scolaire. Aucune évaluation n'a porté sur ce sujet. Sur Paris, cette réforme, mise en place trop rapidement, ne fait pas l'unanimité de la communauté scolaire. Les enfants de maternelle sont extrêmement fatigués. Les enseignants en élémentaire font savoir que dès le jeudi après-midi, les élèves ne sont plus concentrés sur le travail

proposé. De plus, à Paris, aucune journée n'est semblable à une autre. Les lundis et jeudis, les élèves terminent leurs cours à 16 heures 30 ; les mardis et vendredis à 15 heures ; les mercredis à 11 heures 30. Ces journées jamais égales sont à l'origine bien souvent de problèmes d'attention et de fatigue. En ce qui concerne les temps d'activités périscolaires, les ateliers proposés sont extrêmement inégaux. D'ailleurs, autre souci majeur de cette rentrée (que j'ai appris ce matin), beaucoup d'associations n'ont pas rejoint leur poste dans les écoles : en moyenne, la moitié par école. La CASPE me dit que la totalité des associations n'ont pas rejoint pour d'autres établissements. Impressionnant. La CASPE concentre tous ses efforts pour résoudre ces dysfonctionnements. Je dois ajouter que beaucoup de départs dans le privé sont motivés par cette réforme des rythmes scolaires. Toutes ces raisons me font donc penser que, à un certain moment, la Ville de Paris sera obligée de repenser ce mode de fonctionnement.

Je veux maintenant aborder un autre point extrêmement important : la sécurité des établissements scolaires. En effet, depuis plus de deux ans, les écoles ont dû s'organiser pour se protéger d'éventuelles attaques terroristes. De nombreux travaux de sécurisation avaient déjà été faits depuis plusieurs mois (poses de visiophones, poses de films opaques rendant invisible l'intérieur de l'école, et cœtera). Cet été, les portes des écoles maternelles ont été équipées de targettes pour pouvoir éventuellement se barricader. Cet été aussi, les écoles ont été équipées d'un système sonore relié au système informatique des écoles. Cette alarme, à la sonorité distincte et particulière, indique une intrusion dans l'école. Autre élément de sécurité : le groupe Mademoiselle a vu enfin aboutir la demande de sécurisation tant réclamée par la communauté scolaire. En ce qui concerne les travaux habituels dans les écoles, le chantier le plus important est la restructuration du groupe Cardinal-Amette-Dupleix qui a pris du retard mais qui, grâce à l'organisation de comités de pilotage, avance en essayant de créer le moins de nuisances possibles pour les élèves qui sont sur site. Même si une vigilance particulière s'impose en permanence, elle est nécessaire pour éviter que des incidents deviennent de graves accidents. Un grand remerciement est à adresser à toute la communauté scolaire et aux riverains de ce chantier Cardinal-Amette-Dupleix pour la compréhension dont ils font preuve en permanence. Autres gros chantiers : le ravalement du groupe scolaire Mademoiselle, les travaux de peinture à Théodore-Deck, Amiral-Roussin, Fondary, des travaux de désamiantage, de mise aux normes sécurité incendie, et cœtera. Ce ne sont que quelques exemples, mais

plus de 170 interventions ont été menées dans les écoles cet été et nous devons remercier la SLA (Section locale d'architecture) pour tous les efforts déployés. Les derniers travaux concernant la mise en place des TNI et VPI dans le cadre du budget participatif ont eu lieu, ainsi que les marquages de cour et l'installation de potagers dans plusieurs écoles. Un nouveau projet, présenté au budget participatif XVe 2017 concernant les écoles porte sur la création de jeux de cour, d'équipements ludiques et de cabanes dans les écoles. Des projets spécifiques aux écoles ont été déposés par des particuliers : projet de végétalisation de l'entrée de l'école maternelle Amiral-Roussin, projet de radar pédagogique rue Cambronne qui a été déposé par un parent d'élève de Mademoiselle. Les écoles ont aussi un budget participatif spécial, où ce sont les élèves de l'élémentaire et du collège qui votent. Ces projets ont la garantie d'être financés. En ce qui concerne nos projets mairie du XVe pour les mois à venir, nous devrons, conformément aux instructions ministérielles, nous pencher sur la création de CP à douze élèves sur l'école élémentaire Brancion, classée en REP. Il s'agira de trouver les locaux pour favoriser au maximum la réussite des élèves concernés. D'autres projets nous tiennent à cœur : les échanges avec les élèves de Berlin et ceux d'une école du XVe ; la journée de l'Europe ; la journée des langues vivantes ; la journée de la francophonie avec la dictée qui a réuni l'année dernière deux cents élèves en salle des fêtes, dictée faite en même temps par des élèves du Cambodge ; la session spéciale écoles lors du salon de la généalogie ; l'éco-rallye ; la manifestation « Enlivrez-moi », remise du prix littéraire jeunesse sous l'égide d'Elisabeth de FRESQUET, adjointe à la culture. La remise de prix aux élèves méritants sera bien évidemment renouvelée. Dernier projet novateur qui intéresse particulièrement les écoles : l'arrivée de NAO et de Pepper, nos deux robots. NAO va être expérimenté dans les écoles et nous avons déjà reçu de nombreuses demandes de prêt. Ce matériel correspond en effet aux compétences dictées par le ministère de l'Education sur le codage informatique.

Avant de conclure, je vous informe que le mouvement de grève de demain touchera quelques écoles. Un service minimum d'accueil a été mis en place à François-Coppée élémentaire. Il n'y aura pas du tout de service périscolaire sur le 17 Vigée-Lebrun. Le service sera dégradé et sera assuré uniquement en cantine sur Balard et Lacordaire maternelles qui n'auront pas d'activité périscolaire l'après-midi. Comme à l'habitude, en ce début d'année scolaire, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements à tous les partenaires qui œuvrent pour les écoles : les directeurs

d'école et les enseignants, le personnel de la CASPE, le personnel de la Caisse des écoles (dont mon collègue Jean-Baptiste MENGUY va vous parler plus longuement), la SLA, les DDEN, les représentants du Maire présents dans les écoles lors de cette rentrée scolaire qui m'ont fait remonter les diverses préoccupations du terrain. La collaboration la plus étroite est nécessaire avec chacun dans le cadre de ses compétences pour une réussite complète de la scolarité des enfants. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci pour cette communication très complète sur la rentrée scolaire, qui nous permet de voir toute l'étendue du dispositif. Nous nous joignons évidemment aux félicitations de Chantal ROLGEN concernant l'ensemble de ceux qui ont participé à la rentrée scolaire. Je vais vous dire juste un mot pour souligner notre étroite collaboration avec l'Académie et qui a permis de faire un excellent travail puisque, malgré les difficultés rencontrées dans un certain nombre d'écoles au niveau de la fréquentation, nous avons pu limiter le nombre de fermetures de classes à deux, alors qu'il y a trois ouvertures pour cette année scolaire. Je ne dis pas que ça se reproduira l'année prochaine, parce que les effectifs sont vraiment en baisse, mais il faudra essayer de maintenir ce niveau. Je vais maintenant passer la parole à Jean-Baptiste MENGUY. Il y aura ensuite une discussion commune sur l'ensemble du scolaire dans le cadre de cette communication.

Monsieur MENGUY : Avant de débuter, pour faire court, je souhaitais vous indiquer que pour toutes les délibérations que vous avez évoquées, nous allons émettre un avis favorable. Il n'y a pas trop de suspens, désolé pour ce « *spoiler alert* ». Ça me paraissait utile de commencer par là.

Cette rentrée 2017 pour la Caisse des écoles du XVe est marquée par de nombreuses nouveautés mais aussi des évolutions structurelles majeures pour près de 12 000 repas servis par jour en liaison chaude, par près de 290 agents à qui je souhaite rendre ce soir un hommage appuyé pour leur grand dévouement. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'abandon par la mairie centrale de son projet de recentralisation autoritaire de la restauration scolaire, au profit d'une approche plus mesurée et plus réaliste du fonctionnement des caisses des écoles parisiennes. Ainsi, en réformant le conventionnement triennal, la Ville de Paris adopte de façon plus humble (une fois n'est pas coutume) le service public décentralisé. Nous aurons donc l'occasion de mettre en place et de développer une politique nutritionnelle encore plus juste et utile pour les enfants du XVe, de conserver le pilotage

principal de nos choix de menus et de production dans un cadre parisien plus adapté, c'est-à-dire avec des objectifs clairement définis et que nous suivons déjà, et un Bureau de la restauration scolaire plus élargi dans ses fonctions de soutien et de conseil aux caisses, ce que nous avons demandé depuis le début. Par ailleurs, nous continuons de développer nos moyens d'action et d'efficacité de ce service au profit des familles. C'est la raison pour laquelle nos menus vont intégrer dès la rentrée davantage de produits issus de l'alimentation durable, aussi bien bio que réalisés dans le cadre de circuits courts. Nous ambitionnons de nous rapprocher le plus rapidement possible de l'objectif de 50 % d'alimentation durable, non pas uniquement de façon quantitative, comme le souhaite la mairie de Paris, mais également qualitative avec le renforcement des ateliers de support pédagogique pour expliquer, éduquer aux bonnes pratiques et à la diversité du goût. C'est aussi dans ce cadre que la lutte contre le gaspillage alimentaire continue d'être notre priorité. Des cycles de formation des chefs de cantine seront ainsi élargis cette année. Nous allons également faire partie des signataires de la charte de lutte contre le gaspillage alimentaire de la Ville de Paris.

Pour revenir sur la période estivale, outre les travaux dans un certain nombre de réfectoires, notamment Corbon par exemple, je tiens à saluer l'efficacité des agents qui ont assuré un service de qualité pendant les centres de loisirs. Monsieur le Maire et ma collègue Chantal ROLGEN ont pu s'en apercevoir au cours des nombreuses visites de terrain qu'ils ont réalisées pendant les mois de juillet et août. Il ne vous a pas échappé également qu'un sujet concernant la contamination de produits à base d'œufs dans certains pays de l'Union Européenne, dont la France, a fait la une de l'actualité estivale. Je tiens à vous indiquer que, dès sa survenance, j'ai diligenté auprès des services l'ensemble des vérifications nécessaires et des mesures de précaution élémentaires. Les services de l'Etat, ainsi que nos fournisseurs nous ont confirmé que notre Caisse n'était pas concernée, mais nous avons souhaité anticiper et prévenir toute éventuelle crise sanitaire, à votre demande Monsieur le Maire. J'ai donc demandé au directeur de la Caisse du XVe, dans les prochains jours, de se rapprocher de ses homologues des autres arrondissements pour tirer le bilan et les leçons pour l'avenir, de manière collective, de cet épisode.

En ce qui concerne le fonctionnement administratif de la Caisse, je tiens à signaler deux points importants de cette rentrée. Le premier est la mise en application du

nouveau règlement. Nous avons ainsi revu les périodes d'inscription et les modalités de paiement pour faciliter l'usage par les familles. Les choses ne sont pas parfaites, mais les services s'emploient à répondre promptement aux interrogations et aux problèmes administratifs. Le second est le contrôle par l'inspection générale de la Ville de Paris, à la demande d'Anne HIDALGO, des politiques conduites par les vingt caisses des écoles parisiennes en matière de ressources humaines. Vous avez, Monsieur le Maire, reçu longuement les responsables de cet audit et l'échange fut, je crois, constructif et technique. Les services adresseront l'ensemble des réponses sous peu. Enfin, en ce qui concerne les éléments nouveaux de cette rentrée pour la Caisse des écoles, j'ajoute que pour les établissements du second degré, dont les services de restauration fonctionnent avec la Caisse des écoles, Duhamel, Modigliani et Corbon, nous ambitionnons de faire évoluer, à la demande des parents, le dispositif de facturation pour leur permettre une plus grande souplesse dans le choix des journées de pensionnaire de leurs enfants.

Passons maintenant aux collèges. Il convient tout d'abord de saluer les personnels encadrants qui ont quitté le XVe après avoir servi avec un grand professionnalisme, comme Monsieur BILMAN à Citroën et Madame LUCIANA à Camille-Sée, et par ailleurs de saluer l'arrivée de leurs remplaçants : Monsieur VANHAMME au collège Citroën et Monsieur MASSON à Camille-Sée. En ce qui concerne la rentrée, je dois encore une fois insister sur le mécontentement unanime des principaux de collèges du XVe sur les effectifs et la gestion des classes. En effet, les collèges sont pleins à craquer, nous l'avons déjà dit dans le cadre de notre demande d'un nouveau collège pour le XVe. Des divisions ont été créées au dernier moment, sans concertation, à Modigliani, Citroën ou Apollinaire, alors même que certains de leurs élèves étaient affectés sur d'autres établissements. Du grand n'importe quoi. La palme de ces dysfonctionnements en série revient au département de Paris qui a fait preuve d'une particulière incompétence dans la gestion de certains de ses travaux d'été qui, encore une fois, semblaient gérés par des services issus de la même collectivité mais vraisemblablement qui ne communiquent pas entre eux, c'est un comble. Pire encore, la gestion des personnels DASCO non-enseignants dont l'affectation et le remplacement incomplets ont mis en grande difficulté dès la rentrée des collèges qui ont davantage besoin de soutiens que d'obstacles supplémentaires à leur bon fonctionnement. Pour tout cela, merci qui ? Merci encore une fois la Mairie de Paris. D'ailleurs, Monsieur le Maire, vous saisirez

prochainement Madame DARPHEUILLE sur ces points, avec des exemples précis des problèmes rencontrés par les principaux de collège. Fort heureusement, nos collèges et leurs équipes résistent et, pour cette année, ont déjà prévu de nombreuses initiatives pédagogiques et culturelles pour lesquelles la mairie du XVe et toute l'équipe de l'exécutif d'arrondissement seront présents pour les accompagner.

Enfin, Monsieur le Maire, permettez-moi d'aborder le tout nouveau et dernier volet de ma délégation : l'enseignement supérieur. Comme vous l'avez dit si bien, le XVe arrondissement peut s'enorgueillir d'être le troisième arrondissement universitaire de la capitale avec de nombreux étudiants qui vivent, étudient, voire travaillent quotidiennement dans nos quartiers. Il convient tout de même de signaler deux éléments importants de ce début d'année. Le premier est de déplorer la saturation des facultés parisiennes et françaises en général. Ainsi, 40 000 étudiants supplémentaires sont attendus dans notre pays pour cette rentrée, dont 3 000 seulement pour Paris. Les étudiants font les frais d'un système particulièrement inique par tirage au sort. De Toulouse à Paris I, toutes les universités ne peuvent que constater avec colère que les jeunes bacheliers sont aujourd'hui désorientés faute d'avoir été correctement orientés pour le début de leurs études. Pour le XVe, nous ferons rapidement le point avec le rectorat, que je rencontre dès ce mercredi, et les Présidents d'université pour ne pas laisser perdurer cette situation pour nos étudiants. La conséquence risque de se traduire par une grande désaffection de nos jeunes pour les universités parisiennes, comme c'est déjà le cas puisque, rappelons-le, Paris est désormais classée seulement deuxième ville étudiante du monde, derrière Montréal qui, semble-t-il, a beaucoup à nous apprendre en la matière. D'ailleurs, l'université de Montréal a d'ores et déjà lancé une vaste opération séduction pour les étudiants français recalés par le fameux tirage au sort APB. Toutes celles et tous ceux qui connaissent Montréal soit ne reviennent pas à Paris, soit reviennent dans la capitale avec de nombreuses envies et idées de changement pour leur quotidien dont, je le crois, nous devrions collectivement nous inspirer à l'avenir.

Pour conclure, deux choses. Je tiens publiquement à rendre un hommage appuyé à ma collègue Chantal ROLGEN avec qui, je crois, nous formons un tandem tout à fait efficace. A titre personnel, je voulais la remercier pour sa grande disponibilité pendant tout cet été, comme tous les autres mois. J'ai vraiment pu m'appuyer sur

elle pour bon nombre d'informations concernant les écoles et ma délégation. Je voulais l'en remercier. J'ajouterai pour terminer que ce Conseil souhaite à toutes et à tous (élèves, enseignants, personnels encadrants et parents, ne les oublions pas) une très bonne rentrée et une très belle année scolaire 2017-2018.

Monsieur le Maire : Merci pour cette communication aussi complète. C'est vrai qu'un sujet qui compte énormément pour le XVe est de passer à l'acte concernant la réalisation d'un nouveau collège dans le XVe. Celui-ci avait été programmé pour 2020. Nous sommes fin 2017. Il ne reste plus beaucoup de temps et c'est vraiment une préoccupation qui est la nôtre. Comme l'a très bien dit Jean-Baptiste MENGUY, les collèges sont pleins à craquer. On ne peut pas continuer comme ça longtemps, à créer des nouvelles sections un peu au petit bonheur la chance en fonction des disponibilités. Là, vraiment, il va falloir insister lourdement pour que nos collégiens puissent travailler et être éduqués dans de bonnes conditions. Maintenant, la discussion est ouverte. Qui souhaite prendre la parole ? Monsieur BAGHDAD.

Monsieur BAGHDAD : Je voudrais d'abord m'associer aux propos de mes collègues pour saluer l'ensemble des acteurs de cette rentrée scolaire, pour accueillir les enfants mais aussi les parents dans les meilleures conditions possibles lors de cette rentrée. L'ensemble de ces partenaires ont été cités. Je m'associe, au nom de mon groupe, aux félicitations pour la qualité de cette rentrée et souhaiter une très bonne rentrée à tous les élèves pour les prochains mois, et faire en sorte qu'ils aient la plus grande réussite scolaire possible.

Par rapport aux deux interventions précédentes, nous avons pu souligner que cette rentrée se passe dans de bonnes conditions de manière générale. Il n'y pas d'alerte majeure sur des écoles en particulier, même si nous savons qu'il existe, au cas par cas, un certain nombre de points d'attention à avoir. Madame ROLGEN a souligné peut-être quelques points d'attention majeurs sur lesquels nous avons tous un rôle à jouer et une veille à mener. La violence scolaire est effectivement en recrudescence et il faut continuer à agir sur ce sujet en associant l'ensemble des acteurs. Je m'associe à ce que dit Madame ROLGEN afin de faire en sorte que l'ensemble des maîtres, RASED et assistants sociaux puissent jouer leur plein rôle dans l'encadrement et la diminution de cette violence scolaire. C'est le premier point que je voulais souligner, au-delà de la satisfaction que nous avons. Ensuite, il a été souligné qu'il y avait aussi un certain nombre de points d'attention en termes de

carte scolaire sur le secteur Brancion qui est plus chargé que d'autres. Nous savons que c'est un secteur qui connaît un certain nombre de difficultés. Il faut que nous puissions travailler tous ensemble pour faire en sorte que dans ces écoles, les élèves évoluent dans les meilleures conditions possibles, avec les meilleurs moyens en termes d'enseignement, d'outils pédagogiques, mais aussi les meilleurs moyens en termes d'encadrement. Nous devons faire en sorte que, peut-être sur les prochaines années, nous puissions réduire un petit peu les effectifs en jouant sur la carte scolaire pour que d'autres écoles puissent les accueillir. Je sais que c'est un exercice difficile, mais je pense que nous avons tous à cœur de faire en sorte que ce secteur en particulier puisse bénéficier des meilleures conditions possibles pour l'accueil des enfants.

Troisième point évoqué : la sécurité des établissements scolaires. On l'a rappelé, la Mairie de Paris a fait beaucoup d'efforts en la matière pour sécuriser les écoles. Le travail doit être poursuivi pour faire en sorte que nous puissions prévenir tout acte d'intrusion dans les écoles.

Le périscolaire a été souligné dans un certain nombre de points. Le premier point souligné par Madame ROLGEN consistait à dire que nous avions un problème sur le périscolaire en général, sur le fait que la semaine était différente, qu'il n'y a pas deux journées similaires. Ce n'est pas tout à fait exact : le lundi et le jeudi sont deux journées similaires, le mardi et le vendredi aussi. Il y a un rythme en faux miroir qui existe. Deuxième élément, on nous dit que la semaine de quatre jours et demi ne va pas résoudre le problème de la réussite scolaire. J'aimerais qu'on puisse d'abord suivre les recommandations du rapport qui a été fait au Sénat en la matière, qui souhaite une évaluation technique et pédagogique sur cette semaine de quatre jours et demi. En l'occurrence, il demande que cette semaine de quatre jours et demi soit maintenue pour les écoles élémentaires. Ce rapport du Sénat, qui date de ces dernières semaines, soutient la semaine de quatre jours et demi, ou du moins sans avis contraire démontrant qu'elle n'atteint pas les objectifs de réussite scolaire, invite à garder la stabilité en la matière. Je m'en remets à la sagesse des sénateurs sur le sujet.

Enfin, concernant la Caisse des écoles, nous avons eu beaucoup de discussions sur la réforme proposée par la Mairie de Paris, concernant le recentrage de la restauration scolaire. Monsieur MENGUY a souligné que la Mairie de Paris avait entendu un certain nombre d'arguments et surtout souligné qu'il n'y avait pas de

consensus en la matière, plutôt que de vouloir passer absolument en force. Vous avez souligné la capacité d'écoute de la Mairie de Paris et d'Alexandra CORDEBARD et de la Maire sur le sujet. Une réforme différente a été proposée et fait, je pense, l'unanimité aujourd'hui. Elle a toujours pour objectif d'augmenter la part du bio et des aliments à production durable dans la restauration scolaire. Huit produits sont prévus et la Caisse des écoles du XVe pourra, je l'espère, atteindre un objectif plus ambitieux très rapidement. Ensuite, en termes de gestion, l'objectif est d'avoir un dialogue de gestion beaucoup plus constructif et de ne pas se baser uniquement sur le nombre de repas servis, mais de regarder des objectifs précis en termes d'alimentation, de RH, de fonctionnement, d'entretien pour proposer un budget et des subventions cohérents. Troisième élément, il faut assurer l'accueil et le parcours professionnel des agents qui travaillent en Caisse des écoles le plus homogène possible dans l'ensemble des Caisses des écoles, et favoriser si possible des parcours entre différentes caisses des écoles. Nous attendons avec impatience le rapport de l'Inspection générale sur l'ensemble des Caisses des écoles pour voir les préconisations qui pourraient être faites en la matière. Autre point qu'on pourrait étudier au sein de la Caisse des écoles du XVe : une facturation unique pourrait être proposée pour faciliter un certain nombre de paiements. La Caisse des écoles du XVe a mis en place le paiement automatique et la possibilité de payer par carte bleue sur le site. Je pense que c'est une très bonne avancée. Si on pouvait fondre les deux systèmes, ce serait encore mieux.

Pour terminer sur la question des collèges et du nouveau collège, nous avons souligné ici notre intérêt pour ce nouveau collège. Je pense qu'il faut continuer à suivre ce dossier de très près, c'est un souhait partagé par l'ensemble des élus que nous sommes.

Monsieur le Maire : Merci de cette conclusion notamment sur le souhait partagé d'un nouveau collège dans le XVe. Y a-t-il d'autres interventions sur la rentrée scolaire ? S'il n'y en a pas, je vous remercie. Je fais voter en bloc les projets de délibération qui ont été cités et énumérés au début de mon intervention en ce qui concerne la rentrée scolaire. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Merci, ils sont adoptés à l'unanimité.

Les projets de délibération sont adoptés à l'unanimité.

13. **2017 DDCT 75 - Etats spéciaux d'arrondissement-Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2018**

14. **2017 DDCT 76 - Etats spéciaux d'arrondissement-Délibération cadre-investissement 2018**

15. **2017 DDCT 77 - Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2018**

Monsieur le Maire : Madame TOUBIANA

Madame TOUBIANA : Je voudrais signaler quelques modifications par rapport à l'inventaire 2017 en ce qui concerne la DEVE. Ont été ajoutées des jardinières à l'angle des rues Lecourbe et Vasco-de-Gama ; le square Sarrabezolles. A été enlevé le pigeonnier, à votre demande Monsieur le Maire, en raison d'un coût d'entretien important et de résultats insignifiants. Il faudra d'ailleurs envisager de le démonter, peut-être en 2018. Le jardin partagé du Clos-Feuquières n'est pas mentionné : la délibération a été votée par notre conseil d'arrondissement en juin 2017. Aujourd'hui, il y a d'ailleurs une communication sur cette signature. Il faudra donc l'inscrire dans les équipements de proximité de l'année prochaine.

Monsieur le Maire : Merci. Y a-t-il des interventions ? Sinon, Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, rapporteure, va répondre.

Madame De CLERMONT-TONNERRE : Je ne reviendrai pas sur les différentes demandes que nous avons formulées en septembre dernier lors de l'examen de l'inventaire des équipements de proximité pour 2017. Ces demandes ont bien été prises en compte, comme l'a rappelé Marie TOUBIANA. En revanche, le nombre de nos équipements transférés passant de 227 en 2017 à 225 pour 2018, je vous dois quelques explications.

Monsieur le Maire : Donnez-les donc, puisque vous nous les devez.

Madame de CLERMONT-TONNERRE : Tout d'abord, nous perdons un équipement pour les affaires scolaires. Nous n'aurons plus que 58 équipements puisque la DASCO nous a retiré le bâtiment du 99 Olivier-de-Serres, à notre grand étonnement puisque, contrairement à ce que nous avions prévu (nous avions prévu d'installer une réserve pour les cantines de nos écoles), la DASCO a décidé d'y installer la Mission Jeunes. Cet équipement nous échappe.

Le deuxième point porte sur les parcs et jardins. Comme l'a souligné tout à l'heure Marie TOUBIANA, nous aurons 87 équipements à gérer puisque le square Sarrabezolles a été inscrit en totalité, sur votre demande Monsieur le Maire, ce qui est une bonne chose et nous permettra d'intervenir d'un peu plus près sur les évolutions de ce jardin.

Le troisième changement porte sur la petite enfance puisque la crèche municipale Modigliani est bien inscrite. En revanche, la crèche familiale du même nom a été retirée puisqu'elle n'existe plus. S'agissant de la DJS, nous avons perdu également un équipement puisque (chose bizarre, à croire que nous avons trop de TEP dans le XVe) le TEP Keller disparaît. Fort heureusement, l'utilisation de la parcelle a trouvé une destination intelligente puisqu'il y sera réalisé une crèche de 90 berceaux, à la grande satisfaction des parents des enfants qui fréquentaient jusqu'à présent la crèche Keller qui était sur la dalle.

Nous aurons donc un total de 225 équipements, c'est-à-dire deux de moins par rapport à l'inventaire précédent, et trois de moins par rapport à 2016, ce qui m'invite à demander à la Mairie de Paris d'être attentive à nos demandes d'équipements collectifs, d'autant que le nombre de logements sociaux augmente de façon exponentielle dans le XVe arrondissement.

Monsieur le Maire : Merci pour ces informations. Pas d'intervention ? Je mets aux voix. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Merci.

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

16. **2017 DDCT 137 - Subvention au titre de la participation citoyenne (5.000 euros) à l'association « Démocratie Locale Participative du 15ème»**

17. **2017 DU 37 - Cession d'un pavillon 8 Impasse du Labrador (15e)**

18. **2017 DU 140 - Constitution de servitudes réciproques entre les parcelles AR 90, 121 rue Brancion et AR 58, 4/8 rue Chauvelot (15e)**

Monsieur le Maire : Monsieur JANANI.

Monsieur JANANI : Ce projet de délibération porte sur la constitution de servitudes réciproques entre les parcelles du 121 rue Brancion et 4-8 rue Chauvelot. En effet, il apparaît dans ce projet de délibération qu'un promoteur,

Pierre Promotion, souhaite réaliser une opération de démolition-reconstruction sur un terrain situé 4-8 rue Chauvelot. Ce programme de Pierre Promotion consiste donc en la réalisation de vingt-neuf logements, dont cinq en accession à la propriété (que je tiens à saluer), mais vingt-quatre logements sont d'ordre sociaux. Alors que je sens l'impatience monter sur les bancs de l'opposition et ne souhaitant pas relancer notre sempiternel débat sur la différence entre logements sociaux qualitatifs plus que quantitatifs, je me permets ce soir de rappeler que ces logements devaient être, à la base, destinés au ministère de la Défense et à l'hébergement de ses personnels dont la présence est accrue dans le XVe puisque, Jean-François LAMOUR et Philippe GOUJON s'étaient battus pour cela, le projet « Balardgone » voit le jour dans notre arrondissement. Or, dans ce projet de délibération, il n'est plus aucunement fait mention de cela. Qu'en est-il ? Avant de nous prononcer ce soir, je souhaiterais savoir quelle est la destination et l'usage qui sera fait de la construction de ces logements dans une zone où (vous me permettrez de le rappeler) la concentration de logements sociaux est une des plus fortes.

Monsieur le Maire : S'il n'y a pas d'intervention, Madame de CLERMONT-TONNERRE pour répondre.

Madame de CLERMONT-TONNERRE : Je remercie notre collègue Shervin JANANI pour son intervention. A priori et sur la forme, quand on examine cette délibération, elle n'appelle pas de remarque particulière, sauf à demander l'organisation d'une concertation entre le promoteur et les quatre-vingts locataires de l'immeuble impacté du 121 rue Brancion. En revanche, et c'est là que le bât blesse, sur le fond, la modification de la programmation imposée par la Ville de Paris pose problème. En effet, en novembre 2016, le promoteur nous avait informés que vingt-quatre des trente-et-un logements créés seraient affectés au ministère de la Défense. Vous aviez d'ailleurs, Monsieur le Maire, reçu un courrier en ce sens. Les cinq autres logements étant réservés aux actuels propriétaires de la parcelle. Or, curieusement, lors de l'examen du permis de construire, nous avons découvert que la donne avait changé, la Ville ayant refusé le premier montage financier proposé et imposé un nouveau programme comportant seize logements en usufruit social et huit logements sociaux. Cette nouvelle approche s'étant faite sans concertation et au détriment des fonctionnaires du ministère de la Défense, je vous invite, mes chers collègues, à voter contre cette délibération.

Monsieur le Maire : Je pourrais d'ailleurs ajouter que j'ai exprimé de très fortes réserves sur le projet qui, d'un point de vue architectural, ne convient pas du tout à son environnement urbain. Le traitement des façades est complètement inadapté au paysage de la rue. Le gabarit de l'immeuble, qui est colossal, va terriblement densifier la rue en portant préjudice aux immeubles alentour, sans pour autant d'ailleurs que nous bénéficiions d'un nouvel équipement ou espace vert. En plus, il y avait quand même dans ce bâtiment assez caractéristique une architecture faubourienne, telle qu'elle existe encore un tout petit peu dans le XVe. C'était la dernière boucherie du quartier, qui accueillait le deuxième grand abattoir de Paris construit en 1897, ainsi que le marché aux chevaux. Il y a en plus plusieurs chantiers concomitants dans cette rue. Vraiment, c'est un projet sur lequel nous demandons à la Mairie de Paris de bien réfléchir avant de le mettre en place. Nous exprimons donc un avis défavorable sur ce projet de délibération, pour toutes les raisons indiquées. Je le soumets aux voix. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Il est rejeté, merci.

Le projet de délibération est rejeté.

19. **2017 DU 168 - Vente à Elogie-SIEMP et à AXIMO de 7 lots de copropriété préemptés par la Ville de Paris en vue réaliser 4 logements sociaux (9e, 12e et 15e)**

Monsieur le Maire : Il s'agit d'appartements situés aux 187-191 rue Saint-Charles, 13-19 rue Varet.

20. **2017 DU 196 - Déclassement d'un terrain 251p et 257 à 261 rue de Vaugirard, 1 rue des Favorites (15e)**

Monsieur le Maire : Il s'agit d'une rectification d'erreur matérielle qui s'est produite lors de la vente en 1988 sur la parcelle occupée par l'hôtel Novotel, rachetée par le groupe Accor.

21. **2017 DLH 177 - Réalisation 111, rue de Javel (15e) d'un programme de réhabilitation Plan Climat Énergie par la société d'HLM « l'Habitat Social Français » (hsf)**

22. **2017 DLH 190 - Réalisation 104 rue Balard (15e) d'un programme de création d'un logement PLAI par Paris Habitat OPH**